

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10^{ème}
Nom de site	rue des petites écuries	Numéro	T13769
Adresse du site	12, rue des petites Ecuries	Hauteur	R+6 (23.45m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 2 nouvelles antennes et partage 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts,		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 130° et 260°.		
Distance des ouvrants	2m en dessous de l'antenne (balcon)	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 130° < 4V/m - 260° < 5V/m 5G (3500) : 130° < 3V/m - 260° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26.17m (Az 260°) 26.58m (Az 130°)		

Incidence visuelle

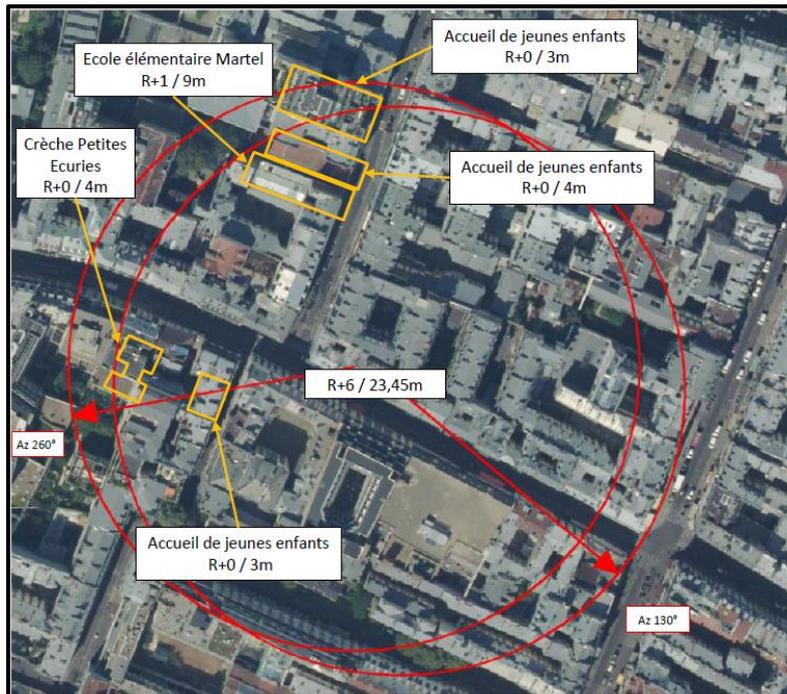
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 130° et 260°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	ajout de 2 nouvelles antennes 5G		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

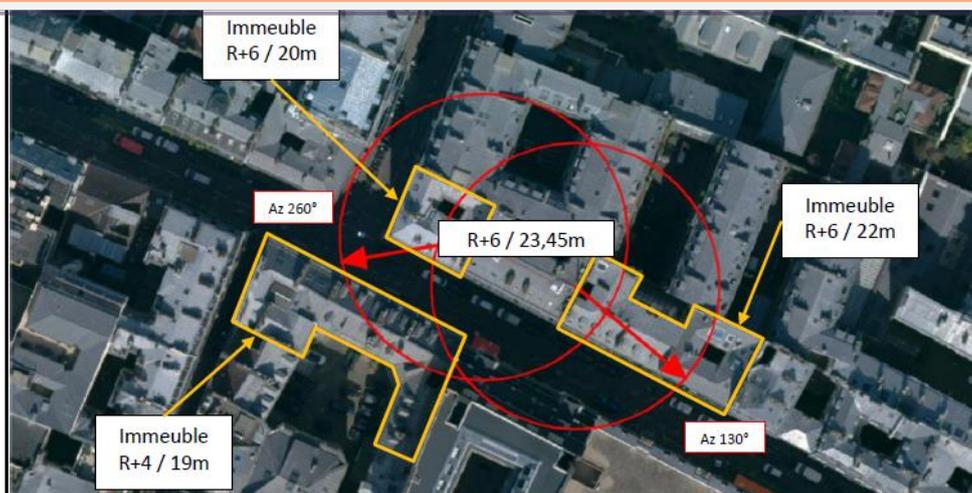


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Petites Ecuries - Crèche	21 Bis Rue des Petites Écuries, 75010 Paris	R+6 – 22m	Oui	69m	<2 V/m
Ecole élémentaire Martel – Ecole Primaire	9 Rue Martel, 75010 Paris	R+1 - 9m	Non	61m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	11 Rue Martel, 75010 Paris	R+6 – 23m	Non	70m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	15 Rue Martel, 75010 Paris	R+0 – 3m	Non	90m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	17 Rue des Petites Écuries, 75010 Paris	R+0 – 3m	Non	60m	<3 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 12 RUE DES PETITES ECURIES 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 260°	Azimut 130°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 12 RUE DES PETITES ECURIES 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 260°	Azimut 130°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

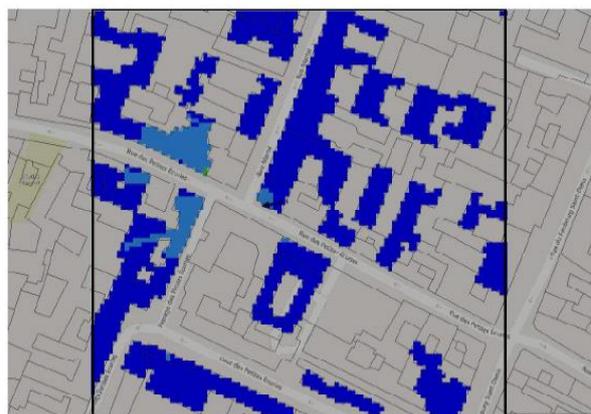
a. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



b. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 260° :



Azimut 130° :

